

La Société fribourgeoise d'éducation à Belfaux

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 14

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 4 fr. ; par la poste : 20 ct. en plus. — Pour l'étranger : 5 fr. —
Le numéro : 25 ct. — Annonces : 15 ct. la ligne de 5 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à **M. le Dr Julien Favre**, professeur à l'École normale, **Hauterive-Posieux**. Les articles à insérer dans le N° du 1^{er} doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent, et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois. Les travaux de la Partie pratique doivent être adressés à **M. Firmin Barbey**, inspecteur scolaire, à Fribourg.

Pour les annonces, écrire à **M. L. Brasey**, secrétaire scolaire, *Ecole du Bourg, Varis, Fribourg*, et, pour les abonnements ou changements d'adresse, à l'*Imprimerie Saint-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg*.

Le Bulletin pédagogique paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où il ne paraît qu'une fois.

SOMMAIRE. — *La Société fribourgeoise d'Education à Belfaux.* — *Les promenades scolaires.* — *Partie pratique* — *Bibliographie.* — *Chronique scolaire.* — *Communications au personnel enseignant primaire.*

La Société fribourgeoise d'Education à Belfaux

Des nuages épais tendent à l'horizon
Leur lourde draperie. Il pleuvra donc ? — Sans doute !
Car le faneur hésite, et voyez, sur la route :
Ces parapluies ouverts n'annoncent rien de bon !

La journée risque fort d'être gâtée par le mauvais temps ; le soleil, à qui le comité avait envoyé, la veille, une gracieuse invitation, en dépit du retard des horaires de guerre, finira par débarquer à Belfaux, vêtu de ses plus frais atours.

Il faut bien cet acte de courtoisie de sa part, pour calmer les rumeurs malveillantes qui commençaient à circuler sur son compte ; à la gare de Fribourg, cela faillit se gâter tout à fait. Beaucoup d'invités, prudemment armés de parapluies, en sont pour leurs frais de dérangement, et doivent subir toute la journée la compagnie de leur encombrant équipement.

L'arrivée en gare de Belfaux est déjà une fête : détonations des mortiers, clapotements des oriflammes, attitude on ne peut plus courtoise des Belfagiens, délicieux propos de Mesdames les Institutrices.

Pavoisée jusqu'au faite, la vaste église s'ouvre toute grande pour recevoir les premiers arrivants : autorités cantonales et locales, instituteurs de la Sarine au complet, collègues des différents districts, très nombreux malgré les craintes d'un réveil un peu gris.

Dans la belle nef, voici les enfants des écoles de la paroisse, de nombreux professeurs et maîtres, Messieurs les Inspecteurs et Mesdames les Inspectrices, et parmi l'assistance, Messieurs les conseillers d'Etat Python et Perrier et M. le Préfet de la Sarine.

M. le rév. curé Dubey officie avec diacre et sous-diacre. Le chœur des instituteurs du IV^{me} arrondissement B, sous la direction experte de M. Hug, le réputé professeur de musique, interprète fort bien la superbe Messe de *Requiem* de Stein, pour voix d'hommes *a capella*. Notre maëstro fribourgeois, M. l'abbé Bovet, tient l'orgue avec sa distinction habituelle. Le *Veni Creator* et le *Libera* en plain-chant, sont exécutés avec un soin qu'il nous est agréable de souligner.

Après l'Office, le cortège se forme, précédé de la Croix, des enfants, et rehaussé par le clergé en riches ornements. Sur le coteau riant, le bâtiment d'école apparaît, avec sa parure de drapeaux et de banderoles ; il attend l'heure solennelle de la bénédiction.

Lentement, la foule s'est massée devant le portail fleuri sous lequel un autel de circonstance est dressé. Voici que des voix fraîches d'enfants entonnent l'Hymne au travail :

C'est le travail qui fit surgir de terre
Cette maison aux gracieux atours ;
Travail puissant qui façonna la pierre
Comme le soc accomplit les labours !

Et le chœur à quatre voix mixtes répond :

Travail béni, tu réconfortes l'âme,
Vers l'idéal tu lui donnes l'essor ;
Gloire à ton nom, ô bienfaisante flamme,
Car tu nous rends plus heureux et plus forts.

Puis c'est le duo des voix d'enfants et des voix d'hommes, avec phrase finale en trio mixte :

La terre était délaissée et rebelle,
Mais le travail a su la transformer
Si bien qu'un jour elle fut assez belle
Pour que Jésus désire la sauver !

Un nouveau quatuor répond dans la teinte majestueuse d'*ut majeur* :

Gloire au travail, harmonie et lumière,
Rayon d'amour dont jaillit le bonheur ;
Devoir sacré, rédemption et prière,
Chemin du Ciel que traça le Sauveur !

M. le curé Dubey va procéder à la bénédiction ; auparavant, il commente avec éloquence la signification de la cérémonie. Par des comparaisons heureuses, il montre l'école foyer de patriotisme, de vie chrétienne. Il eut encore l'excellente idée de retracer brièvement l'histoire de la question scolaire dans la paroisse de Belfaux. Aussi, malgré le caractère religieux de la cérémonie, des bravos spontanés saluent la conclusion de ce magistral discours.

Et le quatuor « Gloire au travail » éclate comme un hommage à ces apostoliques paroles. Un trio allègre, de deux strophes, alterne avec le quatuor :

Nous saluons avec des chants de fête,
Cette maison, symbole du labeur,
Car nous verrons fleurir dans sa retraite
Tous les trésors de l'esprit et du cœur !

Nous acclamons ce magnifique ouvrage
Dont la beauté redouble notre ardeur
A préparer pour notre cher village
Un avenir de progrès et d'honneur !

En une charmante suite de compliments, des élèves de l'école adressent à la Direction, à la Préfecture, à l'Inspecteur, aux autorités locales et à la Commission de bâtisse des remerciements mérités. L'artiste principal n'est pas oublié ; M. l'architecte Spielmann reçoit sa part d'éloges accompagnés d'une gerbe de fleurs.

La cérémonie d'inauguration est achevée ; mais les gens de Belfaux n'ont pas songé qu'à leur superbe école ; c'est la réunion de la Société d'éducation, et il faut un salut à ces hôtes d'un jour. Un chœur à deux voix d'enfants, suivi d'un compliment exquis, en fait les frais, aux acclamations répétées de l'assistance. En ma qualité de compositeur des chœurs et des compliments, il m'est interdit de me tresser ici des couronnes, mais je revendique, par contre, l'honneur d'adresser des félicitations et de chaleureux remerciements à notre collègue M. Gremaud, instituteur à Belfaux, pour le dévouement qu'il a déployé dans la préparation de la partie artistique qu'il a dirigée avec beaucoup d'entrain ; merci à ses gentils élèves pour leurs voix fraîches et leurs déclamations sûres ; merci aux amis qui ont prêté leur aimable concours à l'exécution des chants ¹.

En entrant dans le bâtiment vraiment superbe, on est charmé de sa distribution extrêmement pratique et du confort qu'il offre partout. La salle communale est pavoisée avec goût, mais aujourd'hui elle est trop petite pour recevoir tous les représentants de la pédagogie.

M. Risse, président, vraie silhouette d'académicien, ouvre la séance de travail en donnant la parole à M. Weck, préfet de la Sarine

¹ La partition de l'Hymne au travail peut être livrée, en manuscrit, sur demande, par l'auteur, L. Pillonel, Arconciel.

et président d'honneur. Le salut de bienvenue du jeune magistrat fribourgeois devrait être reproduit *in extenso* tant il nous a apporté de réconfort. C'est d'un vrai cœur de patriote animé des sentiments les plus élevés, et comprenant les problèmes de l'évolution sociale actuelle, que sont sorties les paroles que nous a adressées M. Weck. Et quand il nous a dit que le corps enseignant fribourgeois serait le gardien de notre intégrité nationale, n'est-ce pas, chers amis, que nous avons tous entendu au fond de nos âmes la vieille devise des ancêtres s'élever comme un appel à la concorde en face des luttes à venir : « Fidélité ! Honneur ! »

Aussi est-ce avec un visible plaisir que M. Risse remercie l'orateur et que la salle applaudit.

De la séance proprement dite, qu'on veuille bien me pardonner de ne donner que les traits principaux ; vous savez bien d'ailleurs qu'un compte rendu complet en serait, à la lecture seule, fastidieux.

La liste des disparus est, hélas ! trop longue cette fois ; ne les oublions cependant pas !

Le gros travail consiste maintenant dans la revision des statuts de la Société d'Education. Remarquons que deux projets sont présentés : l'un officiel, émanant du Comité actuel, l'autre particulier, fruit de l'expérience du corps enseignant glânois, qui a fait passer un bon nombre de ses articles.

L'art. 1 contenait le point le plus délicat, puisqu'il fallait décider sur le remplacement du terme « catholique » par un autre plus élastique, celui de « confessionnel ». Fort heureusement, le Comité a eu soin auparavant de consulter l'autorité diocésaine, dont la réponse négative a tranché court à toute discussion.

MM. Dessibourg, directeur, Dévaud, professeur, et Pittet, instituteur, prennent la parole à ce propos. A la revision du même art. surgit encore une note bruyante. M. Bondallaz, rédacteur du *Faisceau mutualiste*, a un échange de vues, quelque peu animé, avec M. Barbey. Il nous semble plus galant de ne pas en reproduire le mot à mot. Notons cependant la très judicieuse remarque de M. Pittet au sujet du point en litige : Le projet officiel parle du « bien général des instituteurs ». Selon M. Bondallaz, cette noble détermination arrive comme la grêle après moisson, puisque la Société de secours mutuel s'est spécialement occupée d'améliorer notre situation matérielle, pendant que la Société d'Education s'inclinait jusqu'à terre devant l'inertie des hautes sphères dirigeantes. Or, M. Pittet trouve, au contraire, qu'à deux l'on est plus fort pour obtenir ce que l'on demande. M. J. Nidegger expose avec clarté sa manière de voir. A M. Dessibourg, directeur, revient l'honneur de la meilleure solution. Il propose tout simplement de revenir au texte primitif élaboré par les fondateurs, avec une légère modification rédactionnelle, et présente le passage en question sous la forme : « Défendre les intérêts de l'école et des instituteurs. » Une visible détente se produit sur tous

les visages et l'assemblée vote d'emblée l'art. 1 ainsi libellé. Heureux retour vers le passé.

Par l'art. 3, la Société est placée sous le patronage du B. Nicolas de Flüe et du B. Pierre Canisius.

L'art. 6 donne lieu à un échange de vues très intéressant. La réunion générale, que d'aucuns voulaient annuelle est rendue bisannuelle, avec faculté au Comité d'organiser, dans l'intervalle, des cours de portée générale. Sur ce point, MM. les professeurs Bovet et Dévaud nous font des communications du plus haut intérêt. M. Progin, instituteur à Cormérod, insiste sur la valeur des cours de vacances et autres, qu'il désire plus fréquents. Nous l'appuyons sincèrement.

La nouvelle organisation de notre Société apporte encore quelques changements importants dans différents ordres de choses. Le *Bulletin pédagogique* reste, bien entendu, notre organe officiel, dans lequel, sur la proposition de M. Hug, on pourra désormais insérer au besoin des communications en langue allemande. Les comptes du journal seront soumis à l'examen de censeurs, présentés par chaque arrondissement.

Le Président sera nommé par l'assemblée générale, en dehors du Comité, et les mandats auront une durée de 4 ans.

L'abonnement au *Bulletin* ne sera plus perçu comme tel, mais sous forme de cotisation annuelle à la Société, avec une légère majoration reconnue nécessaire pour le « bien » de la caisse.

La nomination du nouveau Comité se fait sans incidents. La Sarine-Campagne est représentée par MM. Maradan et Pillonel, instituteurs. La ville de Fribourg par MM. Barbey, inspecteur, et Chablais, instituteur. La Singine par MM. Schouwey, inspecteur, et Zosso, instituteur. La Glâne par MM. Sudan et Pittet, instituteurs. La Veveyse par MM. Jules Barbey, inspecteur, et Pachoud, instituteur. La Broye par MM. Bonfils, inspecteur, et Dessibourg, instituteur. La Gruyère, enfin, par M. Currat, inspecteur, et M. Ræmy, curé à Morlon.

M. le Directeur de l'Ecole normale et M. le rédacteur du *Bulletin* demeurent, comme par le passé, de droit membres du Comité.

Il s'agit maintenant de mettre en application l'art. 11 en désignant le Président.

Une seule proposition, spontanée, est faite ; les éminents services rendus par M. Risse, durant la dernière présidence, le désignent au choix unanime de l'assemblée, en reconnaissance et comme témoignage de confiance bien mérité. M. Risse n'a pas l'air de vouloir recommencer, et ce qu'il nous dit pour échapper aux honneurs nous fait douter un peu du succès de la proposition. Cependant, que voulez-vous qu'il fasse, contre tous ?

— En riant, à cette heure,
Vous répondez : « Qu'il meure ! »

Eh ! bien non, « qu'il vive ! puisqu'il est bel et bien Président et par acclamation ».

Alerte, M. le Président reprend ses fonctions un instant suspendues, et prie la docte assemblée de choisir le lieu des prochaines assises :

Sur la verte Gruyère
S'arrête notre choix.
Nous y ferons tournois,
Mesdames, pour vous plaire !

Il est midi ! Depuis l'ouverture de la séance, les mortiers n'ont cessé d'ébranler l'air de sourdes détonations. Vous avez pu voir, des fenêtres de l'école, la troupe des artilleurs, courant se tapir derrière un rideau de haricots chaque fois que trois audacieux compagnons avaient allumé la fusée de leurs « 420 ». Ce n'est pas qu'à Belfaux la poudre se donne tous les jours à bas prix, mais il vaut la peine d'en user pour saluer le beau temps dont nous faisons grand cas en pareille circonstance.

Habituellement, la question mise à l'étude occupe la place d'honneur ; mais aujourd'hui, les progrès de la démocratie l'ont mise un brin de côté, aussi la discussion de l'excellent rapport de M. Jaquet est-elle brève, trop brève si vous voulez bien considérer la somme de travail et de patience que doit accumuler un rapporteur pour mettre sur pied un travail d'une telle envergure, et l'importance d'une question telle que celle qui nous occupe : « L'enseignement de l'histoire suisse comme branche d'éducation nationale et civique ».

Après lecture des conclusions du rapport, par M. le Président, et ouverture de la discussion, quelques orateurs se lèvent pour y prendre part.

M. le professeur G. Castella d'abord félicite M. Jaquet de son excellent travail, et fait ressortir la nécessité d'une application pratique des conclusions énoncées. M. le directeur Dessibourg saisit l'occasion d'émettre son idée au sujet des manuels de lecture. Il préconise le retour au manuel séparé renfermant les branches civiques seules. M. Ems, président du tribunal du Lac, fait part à l'assemblée des préoccupations des pères de famille dans le domaine de l'éducation civique.

M. le professeur Castella s'est hâté d'apporter des explications rassurantes en soulignant les heureux résultats de conférences données à ce sujet aux instituteurs de divers arrondissements. Il nous a communiqué la bonne nouvelle de la prochaine édition d'un livre d'histoire cantonale. A propos de la partie historique du 2^{me} degré actuel, des doléances bien compréhensibles sont exprimées par M. Jules Barbey, inspecteur, et par M. Progin, instituteur. M. Barbey, chef de service, insiste sur la nécessité d'une utilisation plus pratique des travaux présentés à chaque réunion cantonale. M. Schouwey, inspecteur, qui a été tout à l'heure le porte-parole de la Singine en nous exprimant les sentiments de cordialité qui animent les maîtres de la partie allemande, parle encore du manuel de lecture du cours supérieur.

M^{lle} Overney ajoute au chapitre des manuels, celui du syllabaire dont M^{lle} Marchand a préparé la rénovation.

M. le Président déclare ne pouvoir mieux résumer la discussion qu'en donnant connaissance de la lettre de M. le Recteur du Collège Saint-Michel. M. Jaccoud, partisan convaincu du fédéralisme et du cantonalisme, attaque le XVIII^{me} siècle, néfaste à la société et propose le retour aux saines traditions des XIV^{me} et XV^{me} siècles; traditions qui firent la Suisse forte; qui nous garderont notre vrai caractère national et opposeront à la pénétration étrangère des digues infranchissables. Un tonnerre d'applaudissements salue la lecture de ce viril message. Ne respire-t-il pas le merveilleux patriotisme de celui que l'ermite du Ranft envoyait jadis à la Diète de Stans ?

Il est une heure ! M. le Président clôt la séance et ajoute ce souhait bien opportun : « Bon appétit ! »

Les convives se hâtent; ils sont près de deux cent septante, et la rotonde des Treize est à peine assez vaste pour abriter leurs phalanges. A en juger par l'humoristique menu qu'a brossé un joyeux poète, le banquet doit être fantastique.

En effet,
Monsieur Chenewey
A trouvé pour nous satisfaire
Un dîner extraordinaire !
Fumets exquis, plats abondants,
Et surtout, verres débordants ;
Un service vraiment modèle
Grâce aux nombreuses « damoiselles » !

Aussi la gaîté la plus franche et l'entrain continu ne cessent de régner.

En la circonstance, ce n'est pas un mal; au moins l'on ne s'ennuie pas à Belfaux. Pendant le banquet, M. le président Risse ouvre la séance oratoire en condamnant son régent-poète à remplir les fonctions de major de table. Grâce à certaines mesures restrictives prudemment énoncées avant les toasts, la partie oratoire est excellente. Nous savons apprécier les minutes de silence, car elles ne s'obtiennent pas sans effort. C'est M. Menoud, instituteur à Marly, qui monte le premier à la tribune pour prononcer le toast à l'Eglise et à la Patrie. Sa seule prestance le fait déjà admirer, mais quand il parle, c'est encore mieux; aussi est-il vivement applaudi.

Un chœur, prestement enlevé par les maîtres du IV^{me} arrondissement, sous la direction de M. Hug qui ne badine pas en musique, verse sur l'assemblée ses radieuses consonnances. Puis, c'est M. le rév. doyen Descloux, curé de Matran, qui apporte à l'assemblée, en des termes empreints de la plus grande bonté, l'assurance de la sympathie du Chef vénéré du diocèse et du clergé tout entier. On donne ensuite lecture du télégramme que la Société d'Education vient d'adresser à Mgr l'Evêque :

La Société fribourgeoise d'Education, réunie à Belfaux, remercie Mgr l'Evêque de ses lumineuses directions, forme des vœux ardents pour le rétablissement de la santé de Sa Grandeur et lui offre ses hommages les plus respectueux.

RISSE, président.

M. Limat, syndic de Belfaux, avec une assurance que lui envierait maint orateur, nous adresse des paroles enthousiastes. Après la réception inoubliable que nous fait la commune de Belfaux, c'est avec raison que toute l'assemblée s'écrie : « Vive la paix ! Vive Belfaux ! »

A son tour, M. Perrier, président du gouvernement, parle au nom de la Direction de l'Instruction publique. D'emblée, il fait taire les causeuses les plus obstinées, car il apporte au corps enseignant une bonne nouvelle : c'est celle de la prochaine amélioration des traitements que l'Etat portera au maximum possible. Puis il parle en magistrat éminent, en patriote éclairé, en chrétien éprouvé, et des applaudissements redoublés ponctuent ses belles envolées. Et maintenant, la « Poya » chantée par toute l'assistance emplît l'enceinte ensoleillée, de l'harmonie reposante de l'Alpe.

C'est M. Tuor, recteur de l'Université, qui est chargé de nous apporter le salut des représentants de la science ; il le fait avec beaucoup de tact et une ampleur de vues dont nous le félicitons.

Les heures bienheureuses de la fraternité fuient aussi vite que les sombres périodes de l'adversité ; la magnifique manifestation touche à sa fin. Les chants se sont succédé, les uns enlevés avec brio par les instituteurs de la Sarine, dont le crâne travail doit être imité, et les autres clamés par l'assistance entière en laquelle leurs sonores mélodies ont versé des émotions profondes.

Un dernier orateur monte à la tribune ; c'est le délégué du Valais, M. Thomas, instituteur à Saxon. Style enflammé, à l'emporte-pièce, dont chaque mot frappe l'auditoire, c'est un toast qui exprime avec une admirable concision les sentiments d'amitié sincère de la Société valaisanne d'Education envers sa sœur aînée la Société de Fribourg.

Le dessert intellectuel est fourni par des télégrammes et lettres dont la lecture déchaîne des tempêtes de bravos. C'est le télégramme de Mgr l'Evêque, ainsi conçu :

M. Risse, président de la Société d'Education,

Je vous remercie de vos vœux et félicite la Société d'Education. Continuez dans les voies tracées par les fondateurs. Je vous souhaite bon succès dans la marche vers le progrès.

Placide COLLIARD, évêque.

La Société acclamant les paroles de Mgr l'Evêque s'engage à n'abandonner jamais les principes sacrés qui ont présidé à sa fondation. C'est ensuite la lettre de M. le juge fédéral Schmid, ce vieil et fidèle ami de nos réunions ; les télégrammes aimables de Mgr Esseiva,

R^me Prévôt, et de M. Marion, curé de Neuchâtel; de M. Reichlen, président du Grand Conseil; de M. von der Weid, président du tribunal, etc.

Une tâche reste à remplir, celle de remercier l'hôtelier et son gracieux personnel de service. C'est M. Bugnon, instituteur à Corserey, qui s'acquitte de cette agréable mission en quelques paroles bien cordiales. Un délieux morceau, l'*An prochain*, jette sur cette ultime scène officielle une fusée d'humour et un peu de la fraîcheur d'une idylle.

Il n'appartient pas à une plume inhabile de retracer les derniers tableaux de la journée : retour en agréables compagnies, chansons de gestes, rondes, tournois d'esprits : tout cela est du domaine du souvenir personnel.

Nous ne saurions terminer ce compte rendu sans rendre hommage aux hommes de talent qui ont assumé la lourde et délicate tâche de la préparation et de la réalisation de la fête ; merci donc au Comité de la Société d'Education et à son président ; au secrétaire-caissier, M. Delabays, instituteur, dont la modestie égale le mérite ; à M. Hug, directeur, et à la Chorale des maîtres de la Sarine, dont le travail est digne de tous éloges ; à M. le révérend Curé, à M. le Syndic et aux autorités communales et paroissiales de Belfaux, qui ont été extrêmement aimables envers le corps enseignant ; merci à l'hospitalier village de Belfaux, à sa population courtoise, à son instituteur dévoué, à ses gentils élèves. Le souvenir de la journée du 3 juillet est de ceux qui ne s'effacent pas !

LÉON PILLONEL, *instituteur à Arconciel.*



Les promenades scolaires

Nous voici maintenant à l'époque des promenades scolaires. Je me permets d'en dire quelques mots. J'examinerai successivement les points suivants :

1^o Quels sont les moyens de rendre une promenade scolaire utile et profitable ?

2^o Quels sont les dangers et les avantages de ces promenades ?

Les moyens d'abord, qui sont : la préparation éloignée et prochaine, l'aller, le séjour, le retour... La *préparation éloignée* consiste à dresser son programme longtemps d'avance, pour ne rien laisser à l'imprévu. Avant tout, choisissons l'époque convenable, l'été, ou mieux l'entrée de l'automne, alors que les grandes chaleurs sont passées et que cependant les jours sont encore longs. Il faut faire en sorte que cette partie de plaisir suive d'assez près une fête du village ou de la paroisse, cela dans le but de ne pas déranger trop souvent